

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Découverte des équipements publics parisiens en chantier

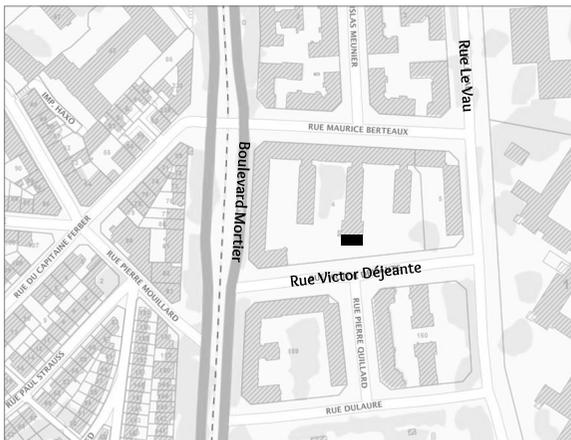
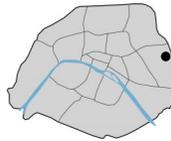


ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

La Direction Constructions Publiques et Architecture de la Ville de Paris s'associe au CAUE de Paris pour inviter les Parisiens à une série de visites de chantier. Piscines, gymnases, écoles, crèches... ces visites vous permettront de découvrir les grands chantiers de construction et de restructuration des équipements publics parisiens.

JARDIN D'ENFANTS VICTOR DEJEANTE

5 rue Victor Dejeante
75020 Paris





Perspective du projet - Vue depuis la rue Victor Dejeante

CONTEXTE DE L'ÉQUIPEMENT

L'opération porte sur l'extension d'un jardin d'enfants existant, situé rue Victor Dejeante dans le 20^e arrondissement. À Paris, les jardins d'enfants, qu'ils soient municipaux ou associatifs, proposent un mode d'accueil des enfants de 2 à 6 ans pendant la journée et constituent une alternative à l'école maternelle. Par la mise en place d'activités pédagogiques favorisant l'éveil des enfants, les jardins d'enfants se situent dans leur fonctionnement à mi-chemin entre la crèche collective et l'école maternelle.

Actuellement, l'équipement accueille 40 enfants et est implanté au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements de six étages de type « HBM » (« Habitations à Bon Marché ») datant de la première moitié du XX^e siècle, aujourd'hui géré par Paris Habitat.

Le site comporte des qualités intrinsèques fortes : des espaces verts vastes et plantés et un patrimoine architectural cohérent composé d'un ensemble d'immeubles en briques à l'appareillage travaillé. Néanmoins, à l'usage, différents problèmes de fonctionnement ont été relevés. La surface de l'équipement est trop réduite au regard des usages et du nombre d'enfants accueillis et l'accès à l'équipement est peu visible et rendu impossible pour les personnes à mobilité réduite. De plus, certains espaces manquent de lumière, notamment les pièces dédiées au personnel.

À partir de ces différents constats, la maîtrise d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont conçu un projet répondant à ces enjeux pluriels et s'insérant avec justesse dans un cadre architectural et paysager fort.

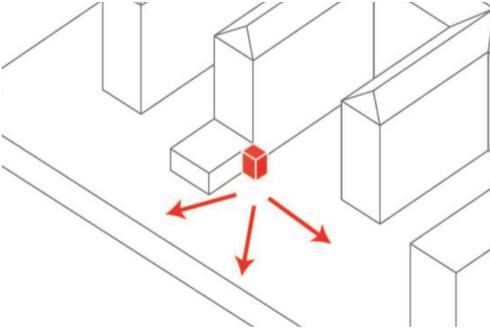
RESTRUCTURATION ET EXTENSION

Le projet prévoit la **restructuration** et l'**extension** du jardin d'enfants et veille à sa bonne intégration au sein du site.

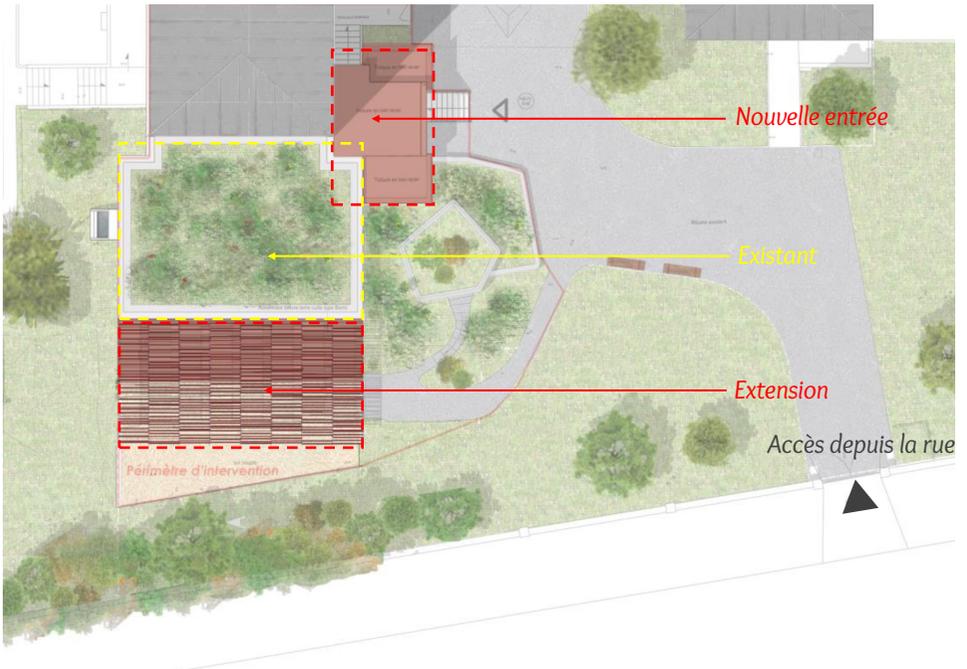
Respectant les lignes directrices du patrimoine bâti en place, l'extension s'implante dans le **prolongement du volume existant** du rez-de-chaussée et conserve les hauteurs de soubassement et de couronnement. Ce nouveau volume s'annexe en partie sud et permet de créer **deux salles d'activités** pour les enfants, l'une dédiée aux petits et l'autre attribuée aux plus grands. Au total, la surface créée représente plus de 110 m², ce qui permet d'atteindre le ratio confortable de 4,5 m²/enfant.

L'entrée de l'équipement a été intégralement repensée. Afin de gagner en lisibilité, un **volume en saillie** par rapport à la façade signale la présence du jardin d'enfants et invite les parents et les enfants à entrer. Le niveau du rez-de-chaussée étant surélevé, un ascenseur est mis en place, il permet de lier le rez-de-jardin aux deux niveaux du projet (rez-de-chaussée haut et sous-sol), rendant désormais **accessible** le bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

Le sous-sol profite aussi d'une réhabilitation, il accueille la laverie et les salles pour le personnel. Deux ouvertures sont créées pour y faire entrer la **lumière naturelle**.

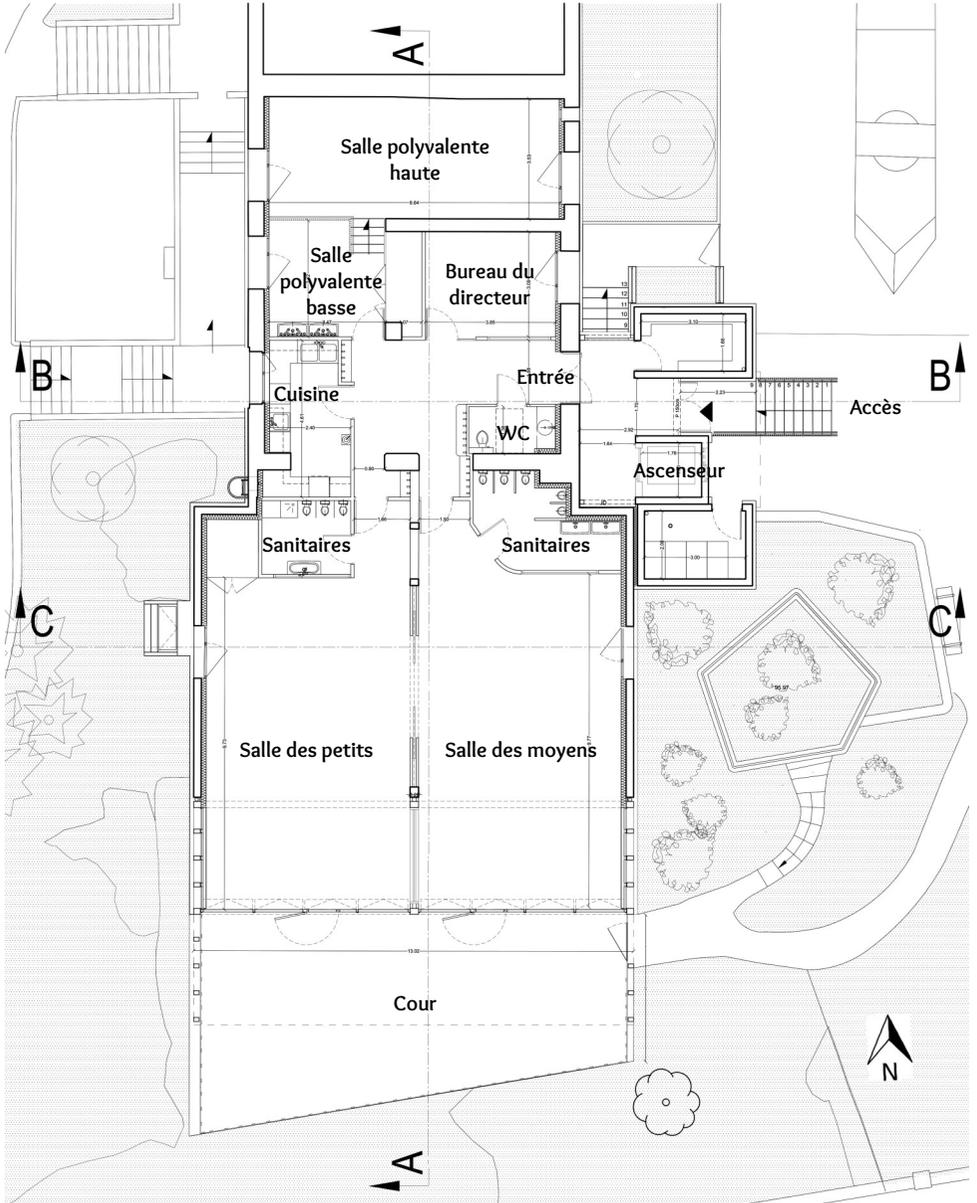


Le volume en saillie signale la présence de l'entrée de l'équipement



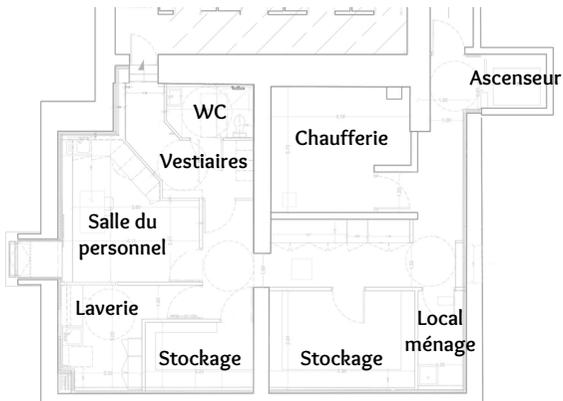
Plan masse du projet

**ARCHITECTURES de vos
EQUIPEMENTS PUBLICS**





Vue depuis l'entrée



Plan du sous-sol

INTÉGRATION DU PROJET ET TRAITEMENT ARCHITECTURAL

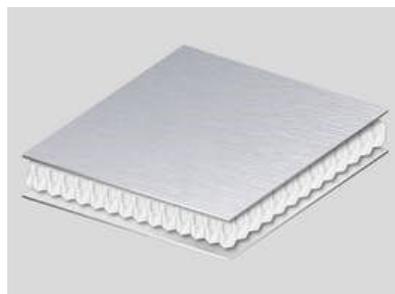
Dans la partie existante, tous les éléments architecturaux en place sont conservés (linteaux, allège, acrotère et couronnements...). Seule la façade sud du jardin d'enfants existant est démolie pour accueillir l'extension ; néanmoins les deux angles du mur sont conservés pour préserver l'appareillage en brique des arrêtes.

Les matériaux des deux nouveaux volumes — le **métal** et le **verre** — favorisent l'intégration du projet d'extension dans son contexte sans mimétisme de l'existant. Le **bardage métallique en Alucobond** de teinte cuivrée, apposé sur les façades des volumes de l'entrée et des salles d'activité, rappelle la couleur de la brique des immeubles alentours tout en introduisant un caractère contemporain. Ce bardage est constitué de panneaux composites composés de deux tôles de parement aluminium et d'un remplissage minéral.

La façade sud de l'extension, entièrement vitrée, est protégée du soleil d'été par un **auvent** composé de barreaux en aluminium. L'ensemble des menuiseries existantes et de l'extension seront en aluminium de même teinte que les poteaux métalliques et les façades en Alucobond.



Vue intérieure de la salle d'activité des petits



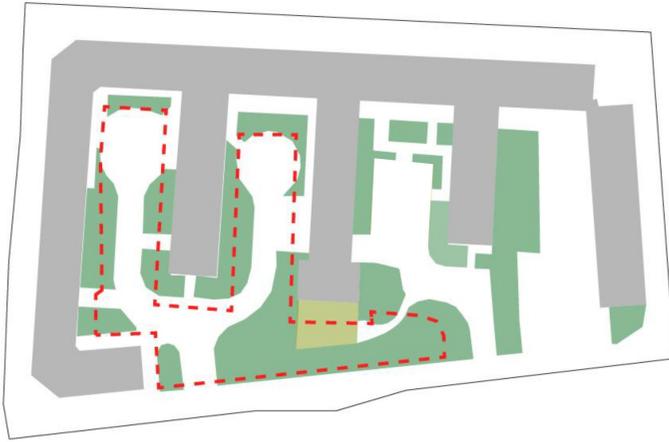
Panneau d'Alucobond

TRAITEMENT PAYSAGER

La disposition en peigne du bâti existant a permis la mise en place, dès la construction initiale, d'espaces verts qui enrichissent l'espace extérieur. Aujourd'hui, sur les 5000 m² de surface non bâtie, 2200 m² sont végétalisés. Le PLU recense par ailleurs une surface de 1750 m² classée « EVP » (Espace Vert Protégé) non constructible.

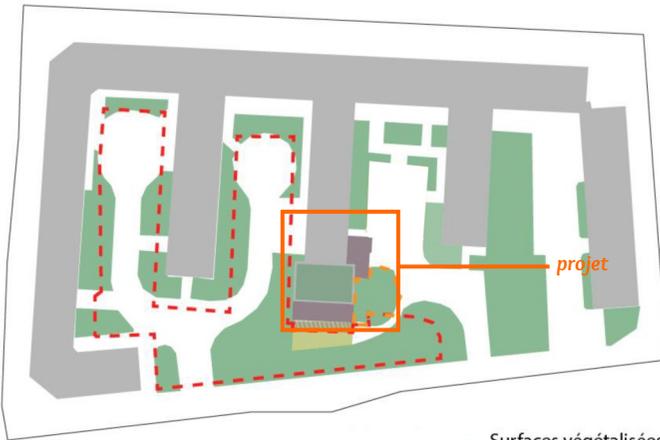
Le projet cherche à profiter de ce cadre naturel en s'ouvrant largement vers l'extérieur sans empiéter sur les surfaces plantées de l'Espace Vert Protégé.

Une **toiture terrasse végétalisée** est mise en place sur la partie existante du jardin d'enfant totalisant environ 100 m². Elle permet de participer au développement de la **biodiversité** en ville tout en **minimisant l'impact des constructions** depuis les vues des logements. Des essences qui se ressèment spontanément et qui ne nécessitent pas de taille sont privilégiées afin de limiter tout surcoût d'entretien.



- Bâti existant
- ⬡ EVP 1750m²
- Sol souple
- Surfaces végétalisées

Existant



- Bâti existant
- ⬡ Surfaces végétalisées (100m² de toiture extensive créée)
- ▨ Auvent
- Aire de jeu recréée
- ⬡ Jardin pédagogique

Projet

Programme :

Construction d'un jardin d'enfants

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris

Direction des familles et de la petite enfance

Conduite d'opération :

Service de l'architecture et de la maîtrise d'ouvrage, Direction des constructions publiques et de l'architecture

Maîtrise d'œuvre :

Nouvel Horizon Architectures, Architecte mandataire

L'Arche, BET TCE et économiste

Entreprise générale :

EZEL SAS

Surfaces :

Surface parcelle projet : 1 685 m²

Surface créée : 111 m²

Coût des travaux : 900 000 € HT

Calendrier :

Études : 2016-2018

Chantier : 2018-2019

Bailleur logements :

Paris Habitat



Crédits

Documents graphiques :
Nouvel Horizon Architectures

Photographies :
DCPA / Nouvel Horizon Architectures / CAUE
de Paris

Textes :
DCPA / Nouvel Horizon Architectures / CAUE
de Paris



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement